



L'agence IMMOBILIER DU SUD AZURÉENNE

BARÈME D'HONORAIRES DE TRANSACTION

APPARTEMENTS , MAISONS, VILLAS, IMMEUBLES, GARAGES, PARKINGS	
• De 0 a 70 000 €	• 10 % Honoraires TTC Maximum sur le prix net vendeur
• De 70 000 € à 500 000 €	• 7 % Honoraires TTC Maximum sur le prix net vendeur
• Au-delà de 500 001 €	• 6 % Honoraires TTC Maximum sur le prix net vendeur

TERRAINS	• 10 % Honoraires TTC Maximum sur le prix net vendeur
-----------------	---

AVIS DE VALEUR - ESTIMATIONS	• 200 € TTC (déductible en cas de vente par l'agence)
-------------------------------------	---

Hors conditions particulières.

Sauf mention contraire, ces honoraires sont à la charge vendeur et sont payables à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire.

Les prix sont exprimés TTC sur la base d'un taux de TVA à 20%.